



**programme des cours
2015 - 2016**



**rythmique solfège
mouvement**

sommaire

introduction

POP! 2015 l'ijd a 100 ans	p.5
l'ijd en bref	p.6-7
ça se passe à l'ijd	p.8

secteur rythmique - solfège - mouvement **p.9**

rythmique parents - enfants	p.12
rythmique présolfège I et II	p.13

cours de base

rythmique - solfège I à V	p.14
rythmique - solfège I à V pour les plus grand(e)s	p.16
rythmique - solfège I et découverte du piano	p.17
rythmique - solfège instrumental	p.18

cours complémentaires

langage musical / rythmique - solfège moyen et avancé	p.20
langage musical / rythmique - solfège intensif	p.20
langage musical / improvisation moyen et avancé	p.21
atelier créativité - musique - mouvement	p.23
expression danse enfants et adolescent(e)s	p.24
danse - comédie	p.25
chœur d'enfants - chœur d'adolescent(e)s	p.27
ensemble de flûtes de bambou	p.29

autres cours

atelier flûtes de bambou	p.28
percussion I, II, III	p.28
musiques électroniques actuelles	p.30
initiation au piano par l'improvisation - IPI	p.31
rythmique adultes	p.32
sofège adultes	p.32



ateliers

autour des musiques électroniques actuelles
aïe, aïe, aïe! Je joue en concert

p.34
p.34

secteur instrumental

p.35

cours de base

piano

p.38

piano intensif

p.39

cours complémentaires

improvisation au piano

p.40

improvisation instrumentale

p.42

improvisation et harmonie pratique aux claviers

p.43

harmonie pratique

p.44

ensemble instrumental et improvisation

p.45

musique improvisée et cinéma

p.45

chanter en s'accompagnant au piano

p.46

lecture au piano

p.46

infos pratiques

p.47

lieux d'enseignement ijd

p.48

inscriptions 2015-2016 / lieux et dates

p.49

modalités d'inscription

p.50

écolages

p.51-53

organisation

p.54

corps enseignant

p.55-57

l'ijd c'est aussi

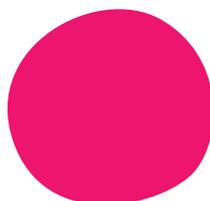
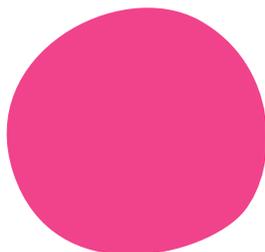
p.58-59

les écoles genevoises de musique collaborent

p.60-61

calendrier des vacances / année scolaire 2015-2016

p.64





POP! 2015

l'ijd fête ses 100 ans

Rançon du succès d'une institution profondément ancrée dans la culture locale, certains stéréotypes lui collent à la peau : farandoles, cerceaux et tambourins... L'ijd sait surtout surfer sur la basane ! Des créations (spectacles, performances hors les murs), des échanges avec l'étranger (40 centres d'enseignement dans le monde), des applications multiples (seniors, handicap...) : l'ijd se réinvente continuellement.

Quelles nouveautés au programme cette année ?

Deux ateliers hors cursus se dérouleront lors de quatre matinées, les samedis :

Autour des musiques électroniques actuelles propose, au fil de 4 samedis matins, de faire connaissance avec les styles actuels : techno, house, downtempo, dubstep. On vous transmettra aussi les techniques d'enregistrement, de mixage et d'édition de ces musiques (p.34).

Aïe, aïe, aïe ! Je joue en concert quel pianiste n'a jamais eu l'impression d'avoir moins bien joué en public à cause du trac ! Toi aussi ? Alors, viens te préparer avec nous à ta prochaine prestation sur scène (p.34)

Rythmique-solfège I et découverte du piano est désormais dispensé à la Terrassière. Le cours permet aux enfants dès 6 ans d'acquérir les bases du solfège par le mouvement en lien direct avec la découverte du piano (p.17). Par ailleurs, le cours improvisation au piano a été restructuré pour permettre aux enfants dès 7 ans de faire connaissance avec le piano (p.40).

Les plus grands pourront créer leur propre musique à partir **des musiques électroniques actuelles** (p.30), mais aussi faciliter leur mémorisation et compréhension de pièces du répertoire dans le cadre du cours **improvisation et harmonie pratique** aux claviers (p.43).

plus de 300 000 jeunes
y ont été initiés à la musique à ce jour

60 enseignants

13 centres d'enseignement
répartis sur l'ensemble du canton

80 pianos

400 tambourins

L'ijd en bref

L'ijd propose aux enfants, adolescents, adultes amateurs et seniors, une formation musicale à travers la rythmique. Son but est aussi bien de former des amateurs de qualité que de futurs enseignants, musiciens et artistes polyvalents. L'improvisation, en particulier, fait partie intégrante de son enseignement à tous les niveaux.

mission

Ancrée dans la culture locale, notamment grâce aux projets réalisés en collaboration avec l'école publique (où elle figure au programme), la rythmique jaques-dalcroze fait partie de l'histoire genevoise et suisse. Les cours et les manifestations (auditions, spectacles) ont lieu au siège de l'ijd (Terrassière) et dans 13 centres répartis sur le canton.

méthode

L'élève est amené à comprendre et maîtriser ce qu'il entend, grâce à l'interprétation corporelle des sons et des rythmes joués par l'enseignant. La stimulation de sa motricité globale, lui permet de vivre son corps comme premier instrument, celui par lequel la musicalité est ressentie et transmise.

bénéfices

- Musicalité, sens du rythme et du mouvement
- Imagination et créativité
- Concentration
- Aisance en public
- Affirmation de soi
- Equilibre, détente, relaxation
- Agilité intellectuelle et physique

manifestations publiques

Durant l'année scolaire, l'école organise des productions artistiques en parallèle ou en relation directe avec les cours. Auditions, spectacles, concerts, performances diverses enrichissent la vie musicale et culturelle genevoise.

plus de 2'600 élèves
par année

32 cours
au programme

100 ans ça se fête!

BAM!

l'exposition ébouriffante et sonore
jusqu'au 17 avril
FLUX Laboratory
10, rue Jacques-Dalphin, Carouge
ouvert du mercredi au dimanche
horaires: www.dalcroze.ch/bam
entrée libre

et TOC!

qu'est-ce que tu fais dans ta tête?
24-29 mars
salle de spectacle de l'ijd
24 et 27 mars, 19h; 25 mars, 17h;
28 et 29 mars: 14h30 et 17h
spectacle sur réservation:
www.dalcroze.ch/et-toc

CRÔA! les enfants de la nuit

17-19 avril
création de la Haute Ecole de Musique
de Genève, salle de spectacle de l'ijd
17 avril, 19h30; 18 avril, 15h et 19h30;
19 avril, 14h et 17h
informations: www.hemge.ch
entrée libre

PAN! dans l'Emile

un livre-CD + une chorale à la fête
de la musique
PAN! l'album est disponible sur commande:
www.dalcroze.ch/pan
PAN! la chorale: samedi 20 juin, voir
programme officiel de la fête de la musique
www.ville-ge.ch/culture/fm

POP!

la fête remuante et gonflée
week-end du 9-10 mai
l'ijd accueille (ateliers découvertes): 10h-12h
l'ijd explore (rallye artistique): dès 13h
horaires des départs: www.dalcroze.ch/pop
lieu central: ouvert samedi 9 et dimanche
10 mai de 10h à 18h

WAOUH!

le congrès pointu et revigorant
20-24 juillet
Centre Médical Universitaire (CMU)
1, rue Michel-Servet, Genève
infos et inscriptions: www.dalcroze.ch/waouh

ça se passe du côté de l'ijd

rencontre profs- parents,

samedi matin 31 octobre

le point sur le programme des cours, les
projets, et l'occasion de faire connaissance.

l'ijd à travers le monde

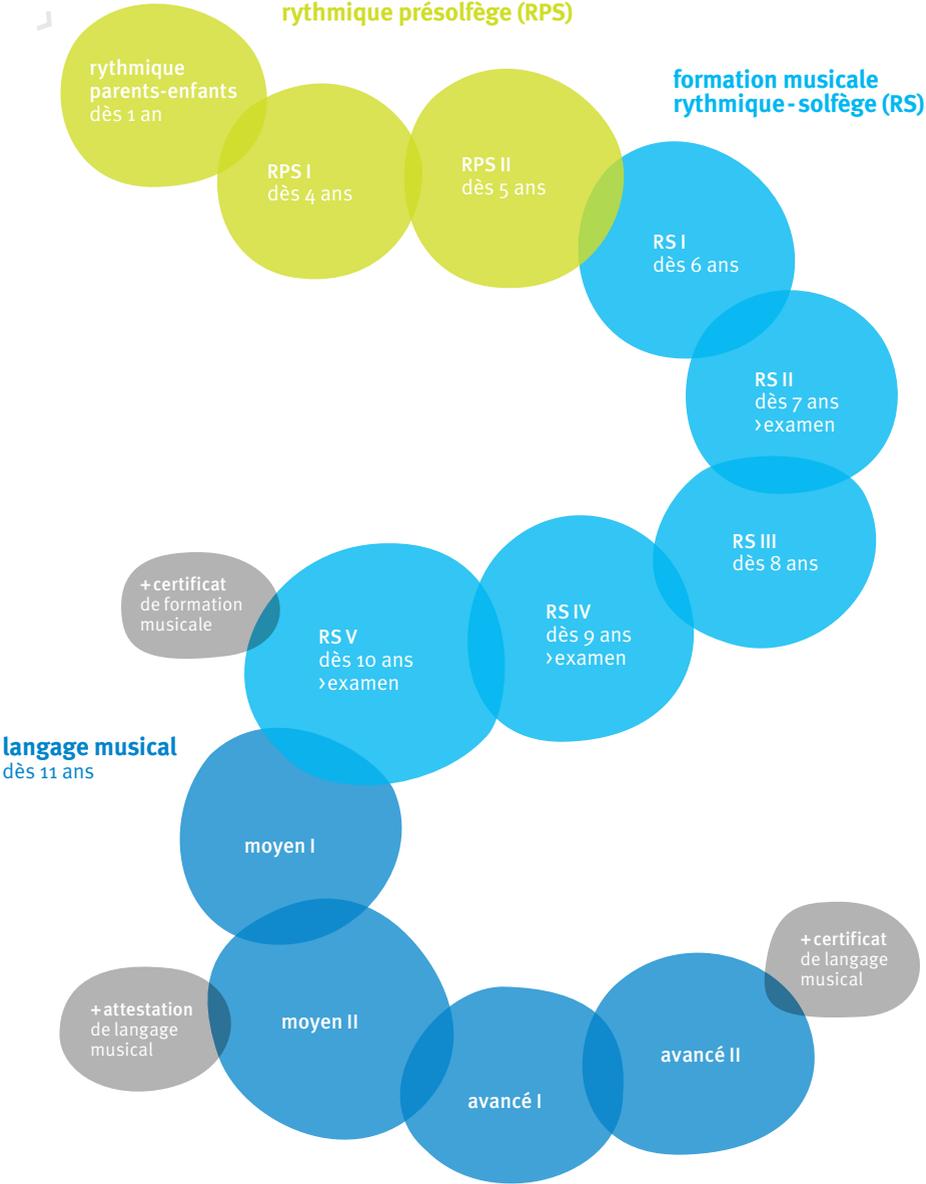
janvier: remise des certificats et licences
d'enseignement de la méthode
Jaques-Dalcroze, université de Hanseï, Corée
avril: examens de certificats d'études
dalcroziennes au Conservatorio de las Rosas,
Mexico
mars-mai: échange avec une école de
musique de Cracovie, Pologne



ijd

rythmique solfège
mouvement

cursus de formation



les cours

La leçon se déroule sur la base d'une musique improvisée (piano, voix, percussions) que le professeur crée sur mesure pour chaque situation pédagogique. Le travail en groupe permet le développement des capacités d'adaptation, d'imitation et de socialisation.

cours de base

Ils s'inscrivent dans le cursus de formation musicale; ils sont donc une condition à l'obtention de certificats et d'attestations. La fréquentation des cours de base est obligatoire pour toute formation instrumentale.

cours complémentaires et autres cours

Le suivi de cours complémentaires est obligatoire pour toute formation instrumentale. Ils peuvent être suivis librement en dehors du cursus de formation musicale. Ils sont recommandés en complément du cursus car ils constituent un enrichissement aux cours de base.

informations

Co-responsables du secteur

· Sandrine Gampert:
sandrine.gampert@dalcroze.ch

· Christine Morard:
christine.morard@dalcroze.ch

· Jean-Marc Aeschmann:
jean-marc.aeschmann@dalcroze.ch

Secrétariat: marlene.villette@dalcroze.ch
022 718 37 60

Les horaires des cours sont communiqués
lors des inscriptions (dès le 15 avril 2015)

rythmique parents - enfants

Permettre à l'enfant de prendre conscience de son corps et de l'espace en relation avec le parent présent.

le cours

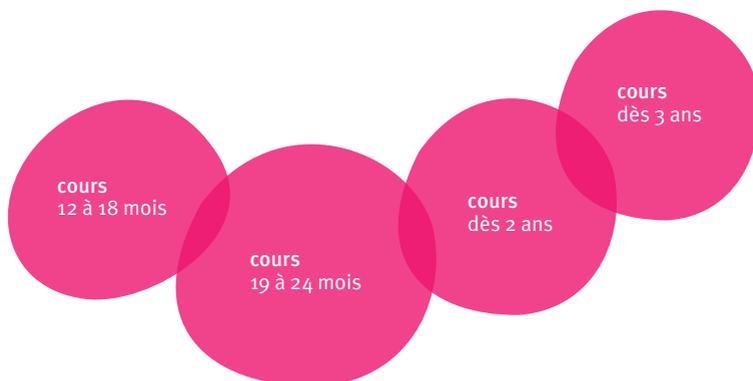
- s'adresse aux enfants dès 1 an
- les élèves sont répartis par catégories d'âge

renseignements pratiques

- l'enfant doit être accompagné d'un adulte
- durée: 40 minutes par semaine
- écolage: CHF 530.-

centre d'enseignement/professeur(e)s

- Terrassière: Nadège Allaki, Myriam Curchod, Mariona Farres Llongueras, Christine Morard, Anne-Claire Rey-Bellet



rythmique présolfège I et II (RPS)

Prendre conscience de son corps en interaction avec les autres. Stimuler son imagination en s'amusant grâce à des exercices d'improvisations corporelle et vocale. Développer ses facultés motrices et musicales par des exercices, des jeux, des chansons et des danses.

cursus de formation

- voir schéma p.10

renseignements pratiques

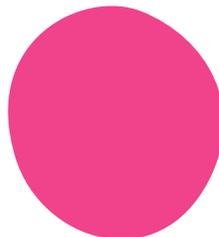
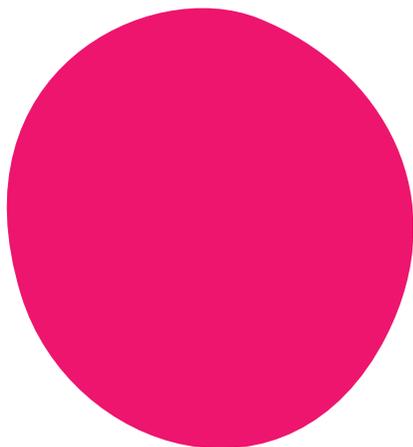
- durée des cours : 45 minutes par semaine
- en RPS II : acquisition d'un métalophone (facultatif), également utilisé durant les cours de rythmique solfège I à V
- écolage : CHF 485.-

prérequis

- RPSI : dès 4 ans révolus au 31 juillet
- RPSII : dès 5 ans révolus au 31 juillet

centres d'enseignement/professeur(e)s

- Bernex : Myriam Curchod, Pauline Pont
- Carouge : Anne-Sophie Casagrande, à désigner
- Chêne-Bougeries : Sylwia Sobolewska-Ruf
- Collonge-Bellerive : Loyse Pouchet Fuchsloch, à désigner
- Grand-Lancy : Loyse Pouchet Fuchsloch
- Liotard : Nadège Allaki, Aurora Creux
- Meyrin : Stéphanie Biedermann, Pauline Pont
- Petit-Lancy : Françoise Jeanneret
- Plan-les-Ouates : Christine Morard, Mariona Farres Llongueras
- Terrassière : Marie-Priscille Chacon, Mira Daniel, Christine Morard, Anne-Claire Rey-Bellet, Sylvie Rutschmann-Hill
- Trembley : Nadège Allaki
- Versoix : Patricia Pillonel
- Veyrier : Sandrine Gampert



rythmique - solfège I à V (RS)

Acquérir les bases de solfège nécessaires à l'apprentissage instrumental, par le mouvement, l'improvisation et de nombreux exercices ludiques. Développer la motricité et le sens musical. Identifier les notes et leurs valeurs. Lire et chanter des partitions. Etablir des liens entre formation de base et instrument.

le cours

- cours obligatoire pour toute formation instrumentale
- à partir de RS III utilisation de l'instrument personnel de musique
- possibilité de suivre toute la filière à l'institut parallèlement à l'apprentissage d'un instrument au CMG ou au CPMDT
- inscription dans un cours adapté à l'âge des enfants pour ceux qui souhaitent commencer la rythmique et le solfège au-delà de l'âge de 8 ans

cursus de formation

- voir schéma p.10

renseignements pratiques

- RS I et RS II: cours de 60 minutes par semaine
- RS III et RS V: cours de 60 ou 75 minutes par semaine en fonction du nombre d'élèves
- écolage: CHF 485.-

prérequis

- avoir suivi le cours de rythmique présolfège II ou être âgé de 7 ans révolus au 31 juillet

centres d'enseignement/professeur(e)s

- Bernex: Myriam Curchod, Pauline Pont
- Carouge: Anne-Sophie Casagrande
- Chêne-Bougeries: Mariona Farres Llongueras, Sylwia Sobolewska-Ruf
- Collonge-Bellerive: Loyse Pouchet Fuchsloch
- Grand-Lancy: Loyse Pouchet Fuchsloch
- Liotard: Nadège Allaki, Aurora Creux,
- Meyrin: Stéphanie Biedermann, Pauline Pont
- Petit-Lancy: Françoise Jeanneret
- Plan-les-Ouates: Mariona Farres Llongueras, Christine Morard
- Terrassière: Jean-Marc Aeschimann, Maïté Bilbao, Marie-Priscille Chacon, Mira Daniel, Christine Morard, Pauline Pont, Anne-Claire Rey-Bellet, Sylvie Rutschmann-Hill,
- Versoix: Patricia Pillonel
- Veyrier: Sandrine Gampert



rythmique - solfège I à V pour les plus grand(e)s

Acquérir les bases du solfège nécessaires à l'apprentissage instrumental, par le mouvement, l'improvisation et de nombreux exercices ludiques. Développer la motricité et le sens musical. Identifier les notes et leurs valeurs. Lire et chanter des partitions. Etablir des liens entre formation de base et instrument.

le cours

- cours destiné aux élèves qui entreprennent une formation musicale au-delà de l'âge de 8 ans
- cours obligatoire pour toute formation instrumentale
- à partir de RS III utilisation de l'instrument personnel de musique
- possibilité de suivre toute la filière à l'institut parallèlement à l'apprentissage d'un instrument au CMG ou au CPMDT

cursus de formation

- voir schéma p.10

renseignements pratiques

- cours hebdomadaire d'une durée de 60 minutes (modulable en fonction du nombre d'élèves)
- écolage : CHF 485.-

centre d'enseignement/professeur(e)

- Terrassière : Jean-Marc Aeschmann, Marie-Priscille Chacon

rythmique - solfège I et découverte du piano

Acquérir les bases du solfège par le mouvement en lien direct avec la découverte du piano. Développer la motricité et le sens musical. Identifier les notes et leurs valeurs. Se familiariser avec la pratique instrumentale. Etre attentif à l'autre, s'écouter et s'entendre en groupe.

cursus de formation

- voir schéma p.10

renseignements pratiques

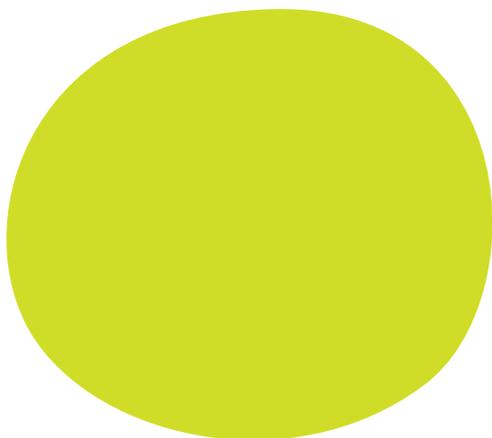
- 2 cours de 50 minutes par semaine
- un des cours permet d'appliquer les notions rythmiques à l'instrument
- la découverte du piano est conduite avec des groupes de 6 élèves
- formation sur 1 an avec passage en RS II à la fin de l'année
- possibilité de s'inscrire dans la formation instrumentale piano dans la limite des places disponibles
- écolage: CHF 885.-

prérequis

- avoir suivi le cours de rythmique présolfège II ou être âgé de 7 ans révolus au 31 juillet

centre d'enseignement/professeure

- Terrassière: Anne-Claire Rey-Bellet



rythmique - solfège instrumental

Approfondir sa culture musicale par le mouvement, l'improvisation et de nombreux exercices ludiques en relation directe avec son instrument. Etablir des liens vivants avec la formation musicale de base grâce à l'utilisation de son instrument au cours de chaque leçon.

cursus de formation

- voir schéma p.10

renseignements pratiques

- cours hebdomadaire collectif de 75 ou 100 minutes en fonction du nombre d'élèves.
- l'apprentissage du solfège est réalisé en lien direct avec l'instrument en formation d'orchestre
- écolage: CHF 590.-

prérequis

- avoir suivi un cours de rythmique - solfège III ou IV
- suivre une formation instrumentale (piano ou autre instrument)

centre d'enseignement/professeure

- Versoix: Patricia Pillonel



langage musical rythmique - solfège moyen et avancé

Poursuivre l'étude du solfège et de la rythmique à un niveau supérieur par l'écoute, le mouvement, l'improvisation à l'instrument, l'analyse et l'écriture.

cursus de formation

- voir schéma p.10

renseignements pratiques

- cours de 75 minutes par semaine (durée modulable en fonction du nombre d'élèves)
- participation occasionnelle à des concerts ou à des spectacles de styles variés
- participation obligatoire aux auditions
- écolage : CHF 590.-

prérequis

- être détenteur du certificat de formation musicale

centres d'enseignement/professeur(e)s

- Terrassière : Jean-Marc Aeschimann, Christine Morard, Dominique Rey
- dans les autres centres selon la demande

langage musical rythmique - solfège intensif

Poursuivre l'étude du solfège et de la rythmique à un niveau supérieur par l'écoute, le mouvement, l'improvisation à l'instrument, l'analyse et l'écriture.

renseignements pratiques

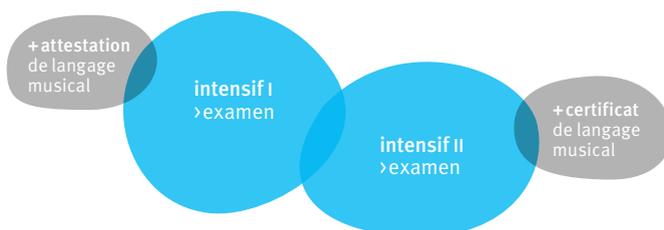
- cours de 75 minutes par semaine
- participation occasionnelle à des concerts ou à des spectacles de styles variés
- participation obligatoire aux auditions
- écolage : CHF 590.-

prérequis

- être détenteur du certificat de formation musicale et avoir brillamment réussi l'examen de fin de formation musicale
- bénéficier du préavis de son professeur

centre d'enseignement/professeur

- Terrassière : Dominique Rey



langage musical improvisation moyen et avancé

Poursuivre l'étude du solfège et de la rythmique à un niveau supérieur. Privilégier le recours à l'improvisation instrumentale comme outil d'apprentissage des notions de solfège : rythmes, mélodies, modes, harmonies, phrasés, formes.

cursus de formation

- voir schéma p.10

renseignements pratiques

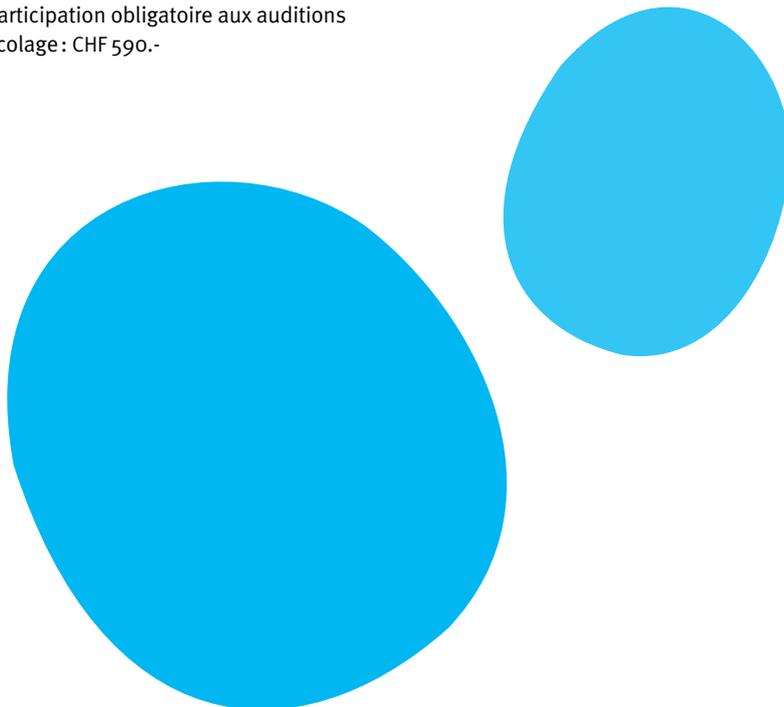
- cours de 75 minutes par semaine (durée modulable en fonction du nombre d'élèves)
- recours à un répertoire étendu, du jazz au classique en passant par le contemporain
- participation occasionnelle à des concerts ou à des spectacles de styles variés
- participation obligatoire aux auditions
- écolage : CHF 590.-

prérequis

- être détenteur du certificat de formation musicale

centre d'enseignement/professeur(e)

- Terrassière : Jean-Marc Aeschmann, Dominique Rey





atelier créativité- musique - mouvement

Grâce à des jeux d'improvisation musicale, théâtrale et gestuelle l'atelier permet de

- développer ses capacités expressives, imaginatives et artistiques,
- vivre et communiquer ses émotions individuellement ou au sein d'un groupe,
- acquérir de l'autonomie et de l'aisance,
- inventer, mettre en scène et conduire des projets de toutes natures.

particularité de l'atelier :

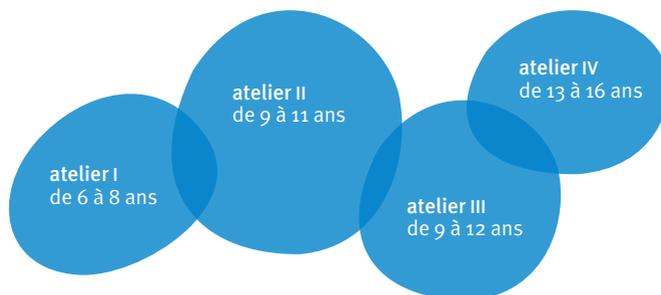
- la participation régulière de chacun aux cours hebdomadaires et aux répétitions supplémentaires est obligatoire
- la préparation de spectacles peut engendrer des répétitions supplémentaires un samedi par mois ainsi que quelques dimanches, à l'approche des représentations
- les cours se donnent alors sur 27 semaines

renseignements pratiques

- atelier I et II de 50 ou 60 minutes par semaine, suivant l'effectif
- atelier III et IV de 60 ou 75 minutes, suivant l'effectif
- écolage CHF 590.-

centre d'enseignement/professeures

- Terrassière: atelier animé par 2 professeures, Véronique Aeschmann et Sandrine Gampert



expression danse enfants et adolescent(e)s

Découvrir son propre langage corporel en intégrant les éléments techniques de la danse contemporaine. Favoriser la posture, la présence, la mémoire motrice. Développer les champs de l'expression grâce à une variété de supports musicaux. Explorer les possibilités du langage gestuel en faisant appel à l'imagination, à l'improvisation et à la musicalité. Participer à l'élaboration et à la réalisation d'un spectacle.

le cours

- s'adresse aux enfants dès 5 ans
- participation régulière aux répétitions en période de spectacles
- possibilité de participer à un cours d'essai (prendre directement contact avec la professeure responsable du cours)

renseignements pratiques

- cours de 50, 60 ou 70 minutes (modulable en fonction du nombre de participants)
- écolage : CHF 590.-

centres d'enseignement/professeures

- Carouge : Anne-Sophie Casagrande
- Terrassière : Valérie Morand-Sanchez
- Versoix : Patricia Pillonel



danse - comédie

S'initier à une technique de danse contemporaine. Développer ses capacités d'expression par le mouvement, la parole, l'improvisation, le texte et l'utilisation de musiques diverses. Prendre confiance en soi en réalisant un travail collectif dans lequel chacun a son mot et son geste à dire, selon ses aptitudes et sa motivation. Présenter l'aboutissement d'un travail en cours d'année.

le cours

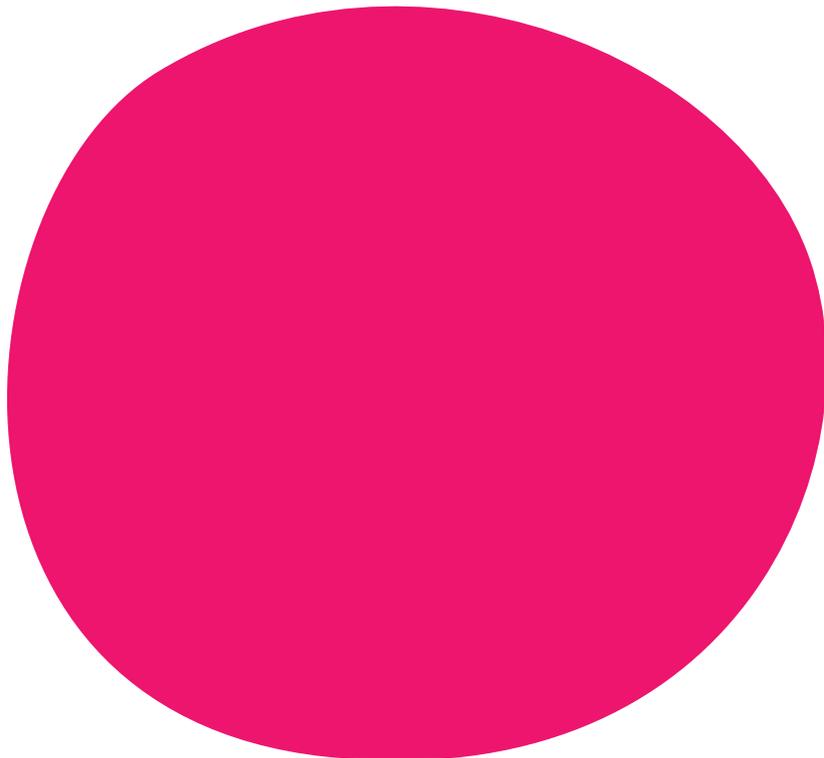
- s'adresse aux enfants et adolescent(e)s âgés de 11 à 15 ans qui ont pratiqué la musique ou une activité corporelle extrascolaire (danse ou autre) durant une année au moins
- peut être fréquenté durant plusieurs années

renseignements pratiques

- cours de 50, 60 ou 70 minutes (modulable en fonction du nombre de participants)
- participation régulière aux répétitions en période de spectacles
- écolage : CHF 590.-

centre d'enseignement/professeure

- Terrassière : Valérie Morand-Sanchez





chœur d'enfants - chœur d'adolescent(e)s

Développer « l'instrument chant ». Intégrer chant et mouvement. Participer à la réalisation d'un travail scénique en lien avec d'autres cours (danse, piano, atelier créativité - musique - mouvement, etc). Présenter un spectacle en cours d'année à Genève ou hors du canton.

le cours

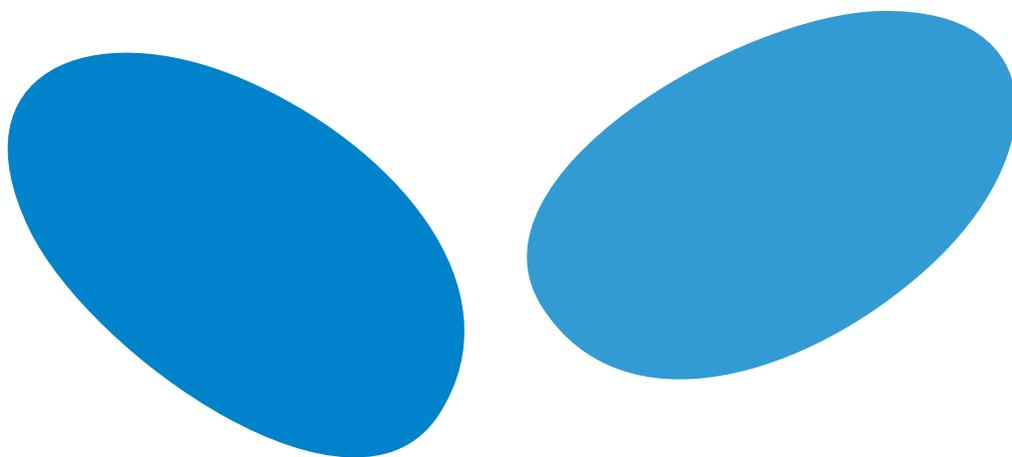
- le chœur d'enfants est ouvert aux élèves âgés de 7 à 11 ans
- le chœur d'adolescent(e)s est ouvert aux élèves âgés de 12 à 16 ans
- chacun de ces cours peut être fréquenté durant plusieurs années
- participation régulière aux répétitions supplémentaires en période de spectacles

renseignements pratiques

- cours de 60 minutes (modulable en fonction du nombre de participants)
- écolage : CHF 315.-

centre d'enseignement/professeure

- Terrassière : Agnès Schnyder Lafosse



atelier flûtes de bambou

Jouer d'un instrument à vent construit par ses soins. Maîtriser progressivement l'écoute, le jeu et la lecture de la musique. Pratiquer la musique d'ensemble en petits groupes.

renseignements pratiques

- cours collectif de 50 minutes par semaine (modulable en fonction du nombre d'élèves)
- achat (auprès du professeur) du matériel nécessaire à la réalisation d'une flûte personnelle (canne de bambou, méthode, photocopies, etc.)
- écolage: CHF 885.-

prérequis

- être âgé de 6 ans révolus au 31 juillet
- dès la troisième année, fréquentation obligatoire d'un cours de rythmique-solfège

centres d'enseignement/professeure

- Bernex: Liliane Sottini
- Terrassière: Liliane Sottini



percussion I, II, III

Explorer l'univers sonore de la percussion. Reconnaître les différents instruments de percussion et en jouer. Développer le sens rythmique et la coordination. Pratiquer des rythmes simples appartenant à diverses traditions ethniques. Créer des morceaux d'ensemble simples. Présenter ses réalisations en public.

le cours

- dispensé sur 3 années

renseignements pratiques

- cours collectif de 50 minutes par semaine
- écolage: CHF 590.-

prérequis

- être âgé de 7 ans révolus au 31 juillet
- suivre un cours de rythmique-solfège

centre d'enseignement/professeure

- Terrassière: Margaret Harmer

ensemble de flûtes de bambou

Interpréter, à plusieurs, différentes pièces d'un répertoire varié axé sur l'écoute, la justesse et la cohésion du groupe. Se produire en public une ou deux fois par an, dans le cadre de différentes manifestations.

renseignements pratiques

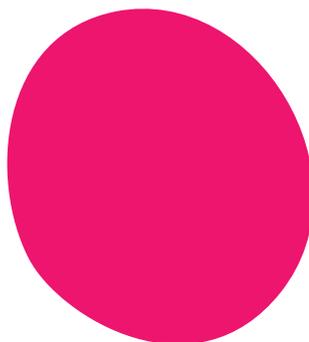
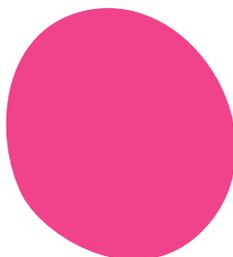
- cours collectif de 50 minutes par semaine (modulable en fonction du nombre d'élèves)
- participation obligatoire aux concerts organisés durant l'année scolaire
- écolage: CHF 590.-

prérequis

- avoir construit et pratiqué les flûtes de bambou soprano, alto, ténor
- avoir suivi un atelier de flûtes de bambou durant 5 années

centre d'enseignement/professeure

- Terrassière: Liliane Sottini



musiques électroniques actuelles

Créer sa propre musique individuellement ou en groupe à partir des musiques électroniques actuelles (techno, house, downtempo, dubstep, etc.) et à l'aide de l'ordinateur.

le cours est consacré

- à l'histoire et à l'analyse des différents styles
- à l'environnement sonore d'une production musicale
- à l'utilisation d'un synthétiseur et d'un sampler
- aux enregistrements et à l'édition audio
- aux techniques de mixage

renseignements pratiques

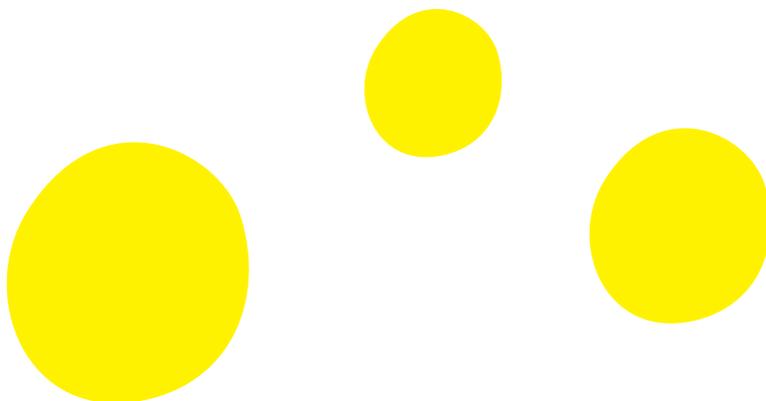
- cours de 50 minutes par semaine
- écolage : CHF 590 .-

prérequis

- être âgé de de 12 à 17 ans
- avoir fréquenté un cours de rythmique-solfège durant 3 années au moins
- disposer d'un ordinateur, d'un clavier midi et d'un logiciel de production musicale (Les travaux seront réalisés avec les logiciels Logic, Ableton, Studio One ou Maschine)

centre d'enseignement/professeure

- Terrassière : Margaret Harmer



initiation au piano par l'improvisation - IPI

Aborder la pratique de l'instrument par le jeu et l'improvisation. S'initier au piano en découvrant ses multiples possibilités d'expression musicale et sonore. Utiliser et développer ses capacités d'invention. Mettre en pratique au piano les notions abordées en rythmique - solfège.

le cours

- comprend une seule année de formation
- est dispensé par des professeures de rythmique spécialisées dans l'initiation au piano par l'improvisation

renseignements pratiques

- durée hebdomadaire de 25 minutes (cours individuel) ou de 50 minutes (en groupes de 2 élèves)
- le nombre de place étant limité, il est tenu compte du préavis du professeur de rythmique
- participation aux auditions organisées en cours d'année
- en fin d'année, possibilité de s'inscrire en classe de piano
- remarque importante: l'intégration dans le cursus de la formation instrumentale « piano » dépend des places disponibles
- écolage: CHF 815.-

prérequis

- le cours s'adresse aux élèves de 6 à 8 ans (6 ans révolus au 31 juillet)
- avoir suivi les cours de rythmique présolfège II ou rythmique - solfège I et manifester une motivation et des dispositions évidentes
- **les élèves doivent obligatoirement disposer d'un piano à domicile** (clavier électronique exclu)

centres d'enseignement/professeures

- Bernex: Myriam Curchod
- Carouge: Anne-Sophie Casagrande
- Meyrin: Pauline Pont
- Petit-Lancy: Françoise Jeanneret
- Terrassière: Anne-Claire Rey-Bellet

rythmique adultes

Se mouvoir et s'exprimer en musique. Acquérir une meilleure conscience et une maîtrise accrue de son corps. Accroître la confiance en soi. Etre actif et réactif. Harmoniser l'ensemble de ses facultés de manière ludique. Rythmer et danser sa vie. Eprover du plaisir dans l'innovation musicale et corporelle, seul ou en dialogue avec le groupe.

le cours

- destiné aux adultes en âge d'exercer une activité professionnelle (18 - 65 ans)
- peut être suivi durant plusieurs années
- permet l'acquisition progressive de nouvelles compétences

renseignements pratiques

- durée : 50 minutes par semaine
- les participants sont intégrés dans un groupe en fonction de leurs compétences
- écolage : CHF 635,-
- 9 participants minimum

centre d'enseignement/professeure

- Terrassière : Hélène Nicolet

sofège adultes

Acquérir les bases du sofège par le mouvement. Apprivoiser l'espace seul ou en interaction avec le groupe. Exploiter ses ressources musicales et expressives à travers l'improvisation et la création instantanée.

le cours

- s'adresse aux parents désireux d'apporter un soutien à leur(s) enfant(s) durant leur formation musicale
- aux adultes intéressés par la pédagogie dalcroizienne
- peut être suivi durant plusieurs années

renseignements pratiques

- intégration des participants dans un groupe en fonction de leurs compétences
- cours dispensé le samedi matin, tous les quinze jours
- durée : 50 minutes
- écolage : CHF 885,-
- 6 participants minimum

centre d'enseignement/professeure

- Terrassière : Hélène Nicolet



autour des musiques électroniques actuelles

Tu as entre 11 et 16 ans. Tu es particulièrement branché sur les musiques d'aujourd'hui. Tu aimerais faire connaissance avec les styles actuels: techno, house, downtempo, dubstep. Alors, même si tu ne joues d'aucun instrument, viens à l'institut Jaques-Dalcroze durant quelques samedis pour créer ta propre musique à l'aide d'un ordinateur.

tu apprendras

- différentes techniques d'enregistrement et de composition à travers l'utilisation de divers logiciels
- à construire des rythmes à l'aide d'un séquenceur et d'un sampler
- l'histoire et les caractéristiques de différents styles
- à créer une composition personnelle

renseignements pratiques

- 4 ateliers de 100 minutes
- les samedis à 10h (octobre-novembre: dates à préciser)
- tarif: CHF 200.-
- 4 participants minimum

centre d'enseignement/professeure

- Terrassière: Margaret Harmer

aïe, aïe, aïe! Je joue en concert

Quel pianiste n'a jamais eu l'impression d'avoir moins bien joué en public à cause du trac! Toi aussi? Alors, viens te préparer avec nous à ta prochaine prestation sur scène

tu seras tour à tour

- l'interprète au piano d'une œuvre de ton choix
- l'observateur bienveillant des prestations d'un camarade

centre d'enseignement/professeur

- Terrassière: Ofir Khalfi

renseignements pratiques

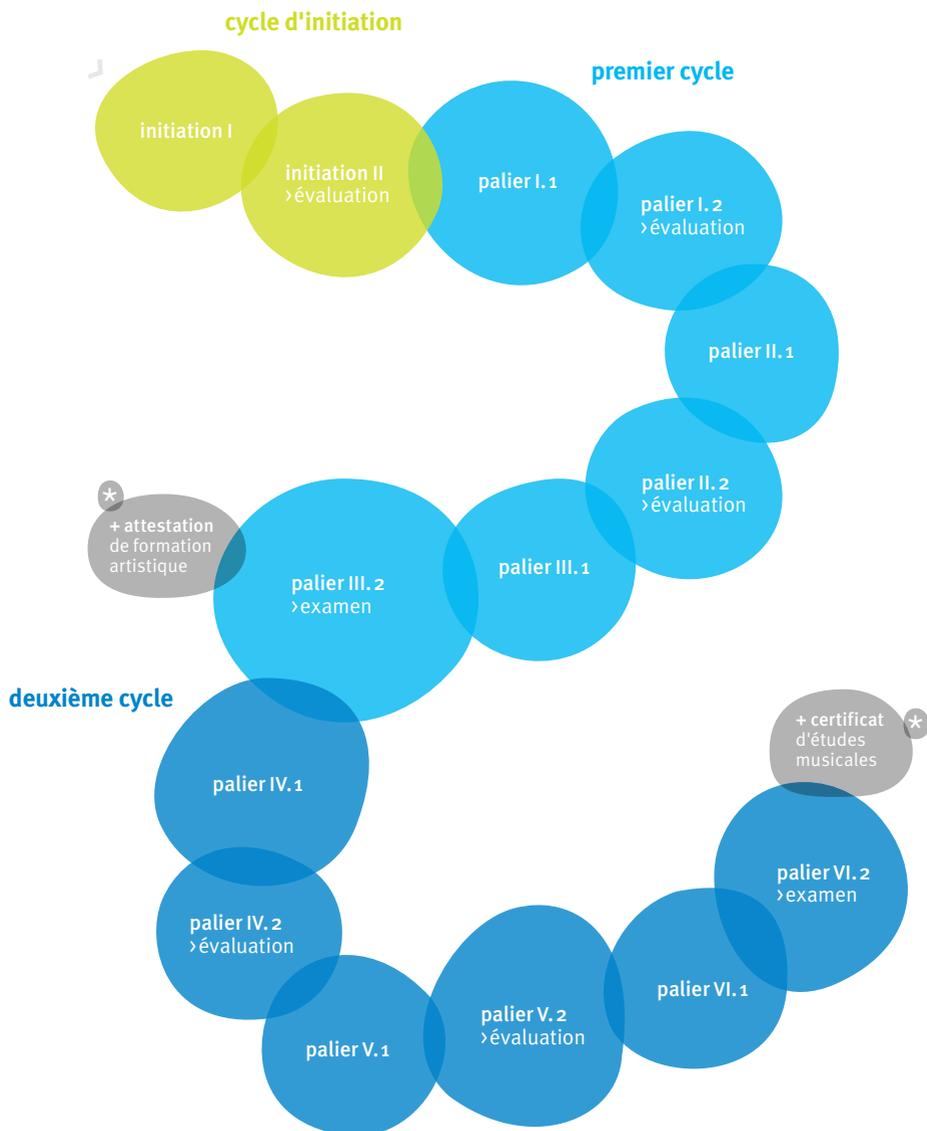
- 4 ateliers de 90 minutes
- ouvert aux élèves pianistes ayant achevé avec succès les cours du palier II.2
- première série les samedis 31 octobre, 14, 28 novembre et 12 décembre 2015 9h30-11h (aménagements envisageables en fonction des disponibilités des participants)
- deuxième série les samedis 6, 27 février, 5 et 12 mars 2016
- tarif: CHF 200.- pour une série
- 6 participants au minimum



instrumental



cursus de formation



* L'attestation de formation artistique est remise aux élèves de piano qui remplissent les conditions suivantes : avoir réussi l'examen de fin de palier III. 2, avoir achevé avec succès le cursus de formation musicale (RS V) et avoir suivi un cours complémentaire.

Le certificat d'études musicales est délivré aux élèves de piano qui remplissent les conditions suivantes : avoir réussi l'examen de fin de palier VI. 2 et avoir suivi 3 cours complémentaires dont un de langage musical.

les cours

La pédagogie est fondée, dès le début de l'apprentissage, sur l'improvisation, sur la musique d'ensemble comme outil d'écoute et de socialisation, et sur un répertoire pianistique étendu permettant l'acquisition d'une large culture musicale.

Préserver l'enseignement individuel indispensable à l'acquisition des apprentissages de l'instrument et offrir des moments collectifs pour développer l'écoute, la gestion du son et de l'espace, tels sont les objectifs poursuivis tout au long de cette formation instrumentale.

Le temps d'enseignement est réparti en cours individuels et en petits groupes, en fonction des projets pédagogiques tels qu'auditions, concerts ou spectacles.

piano intensif

Les élèves particulièrement motivés et talentueux ont la possibilité de suivre le cursus de piano intensif. Le parcours est jalonné de concerts internes et externes, de master classes et de divers autres projets spécifiques. Le cursus « piano intensif » prépare également à l'entrée en classe préprofessionnelle, ultime étape avant de possibles études professionnelles (HEM).

cursus improvisation (voir descriptifs des cours pages suivantes)

Les élèves ont la possibilité de fréquenter divers cours d'improvisation
dès 7 ans: improvisation au piano

dès 9 ans: improvisation instrumentale · improvisation et cinéma

dès 12 ans: improvisation instrumentale · harmonie pratique

· improvisation et harmonie pratique aux claviers · ensemble instrumental

· chanter en s'accompagnant au piano

Informations

Mira Daniel, doyenne responsable du secteur:
mira.daniel@dalcroze.ch

Françoise Jeanneret, coordinatrice des cours
d'improvisation: francoise.jeanneret@dalcroze.ch

Secrétariat:

anne.coppex@dalcroze.ch - 022 718 37 60/62

Les horaires des cours sont élaborés et communiqués ultérieurement par les professeur(e)s.

piano

Acquérir une autonomie musicale et instrumentale et développer son expression créative. Parfaire la maîtrise de l'instrument et du langage musical. Exprimer sa créativité à travers la pratique de la littérature pianistique de toutes les époques, l'improvisation et la lecture à vue, la musique d'ensemble et la connaissance des styles. Développer l'aisance devant le public.

cursus de formation

· voir schéma p.36

renseignements pratiques

- cours hebdomadaire d'une durée variable (entre 40 et 50 minutes) comprenant un enseignement individuel et collectif (cours, ateliers, concerts, auditions, etc.) organisé librement par chaque professeur.
- participation aux auditions, ateliers, concerts, concours, projets sur un thème spécifique
- écologies : cycle d'initiation et 1^{er} cycle : CHF 1'745.- / 2^e cycle : CHF 1'915.-

prérequis

- 7 ans révolus au 31 juillet
- fréquentation obligatoire d'un cours de rythmique - solfège, dispensé par l'ijd, le CPMMDT ou le CMG
- disposer d'un piano à domicile (clavier électronique exclu)

remarque

Un élève âgé de 6 ans peut exceptionnellement commencer l'étude du piano s'il remplit les conditions suivantes :

- être inscrit dans un cours de rythmique - solfège
- bénéficier du préavis positif de la doyenne du secteur rythmique - solfège - mouvement s'il fréquente pour la première fois l'institut jaques-dalcroze.

centres d'enseignement/professeur(e)s

- Grand-Lancy : Catherine Chenu, Isabelle Longchamp
- Meyrin : Ofir Khalfi, Jacqueline George, Xavier Pares, Patricia Siffert-Renevey
- Petit-Lancy : Jacqueline George
- Plan-les-Ouates : Gérald Cerf, Ludmilla Gautheron, Isabelle Longchamp
- Terrassière : Sarah Branchi, Gérald Cerf, Dominique Chenu-Desmeules, Pascal Chenu, Mira Daniel, Béatrice Fontanet-Bachmann, Ludmilla Gautheron, Christine Guye, Sonia Hauser, Dominique Laurent, Isabel Maret, Aline Muhlebach, Xavier Pares, Patricia Siffert-Renevey, Oltta Tashko-Rey
- Trembley : Isabel Maret, Jennifer Picot
- Veyrier : Monireh Chmouliowsky
- Versoix : Sonia Hauser, Aline Muhlebach

piano intensif

Pratiquer la musique de manière intensive. Se préparer à l'entrée en filière préprofessionnelle puis en HEM. Participer aux auditions communes, projets spécifiques, concerts internes et externes. Collaborer régulièrement avec les élèves des filières intensives et préprofessionnelles et avec les étudiants HEM.

cursus de formation

- voir schéma p.36

enseignements pratiques

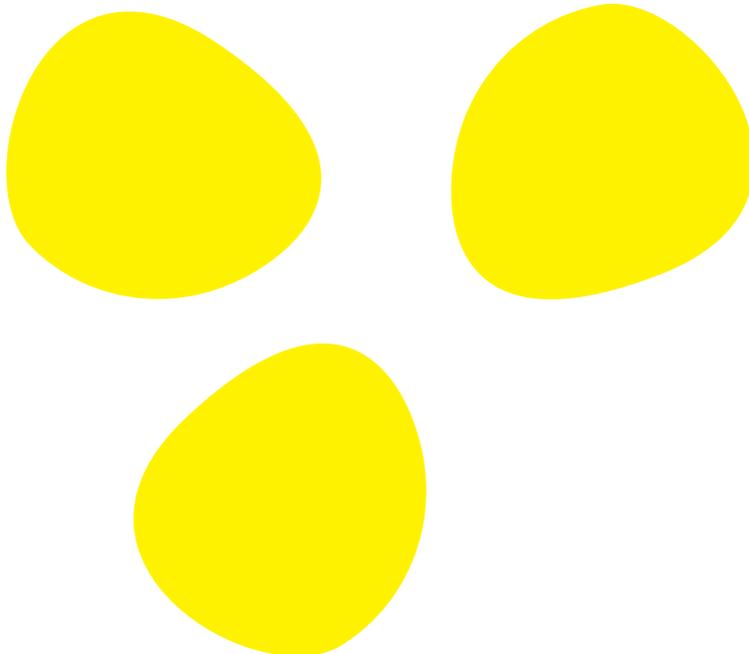
- 2 cours hebdomadaires individuels de 45 minutes
- participation obligatoire aux auditions, ateliers, concerts, concours, projets sur un thème spécifique
- évaluation renouvelée au terme de chaque année de formation
- écolages : 1^{er} cycle : CHF 2'385.-
et 2^e cycle : CHF 2555.-

prérequis

- l'admission dans la filière « piano intensif » peut être envisagée pour tout élève talentueux et motivé, ayant achevé avec succès le cycle d'initiation. Elle est conditionnée au préavis positif du professeur et de la doyenne, ainsi qu'aux résultats de l'examen d'entrée

centres d'enseignement/professeur(e)s

- tous les centres
- tous les professeurs-es de piano



improvisation au piano

Pratiquer l'improvisation en petits groupes à partir de plusieurs approches : rythmes, expressions, sonorités, techniques pianistiques. Jouer et improviser sur des structures établies et variées : chanson, musique populaire, musique classique, musique contemporaine, jazz. Créer son propre style.

renseignements pratiques

- cours collectif de 50 minutes par semaine (modulable en fonction du nombre d'élèves)
- cours ouvert aux enfants et adolescents pianistes, même débutants
- cours donné le mercredi après-midi
- groupes composés en fonction des âges des participants
- possibilité de suivre le cours durant plusieurs années
- à la fin de l'année: audition-test
- écolage: CHF 885,-

prérequis

- être âgé de 7 ans révolus au 31 juillet
- disposer des notions de base en solfège

centre d'enseignement/professeures

- Terrassière : Mira Daniel, Dominique Rey



improvisation instrumentale

Pratiquer l'improvisation avec son propre instrument en utilisant des supports nombreux et variés (films, images, musiques écrites, etc). Jouer à plusieurs dans divers styles (classique, jazz, rock, modal, etc). Créer sa propre musique. Travailler les notions d'harmonie, de mode, de langages musicaux, de styles (classique, jazz, rock, modal, etc). Présenter le résultat de ses productions.

enseignements pratiques

- cours collectif de 50 minutes par semaine (modulable en fonction du nombre d'élèves)
- les élèves sont répartis dans différents groupes en fonction de leur âge et de leurs acquisitions instrumentales
- possibilité de suivre le cours durant plusieurs années
- possibilité d'intégrer les autres cours d'improvisation en respectant leurs prérequis
- à la fin de l'année: audition-test
- écolage: CHF 885.-

prérequis

- être âgé de 9 ans révolus au 31 juillet
- avoir suivi le cycle d'initiation de la formation instrumentale

centre d'enseignement/professeur(e)s

- Terrassière: Jean-Marc Aeschmann, Pascal Chenu, Mira Daniel, Dominique Rey, Laurent Sourisse



improvisation et harmonie pratique aux claviers

Favoriser la connaissance et l'utilisation des accords. Faciliter la mémorisation et la compréhension de pièces du répertoire. Développer l'oreille. Acquérir des connaissances en matière d'harmonie en recourant à l'improvisation de manière vivante et pratique.

le cours

- s'adresse aux élèves pianistes et non pianistes
- s'étend sur deux années scolaires

renseignements pratiques

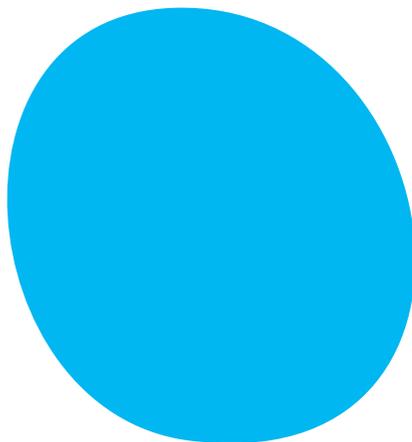
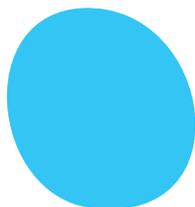
- cours semi collectif de 50 minutes par semaine (modulable en fonction du nombre d'élèves)
- cours donné le mardi et le jeudi après-midi
- à la fin de l'année : audition-test
- écolage : CHF 885,-

prérequis

- justifier de 4 années de pratique musicale

centre d'enseignement/professeure

- Terrassière: Dominique Rey



harmonie pratique

**Utiliser l'harmonie pour improviser au piano ou avec un autre instrument.
Etablir des liens avec les partitions et les styles.**

renseignements pratiques

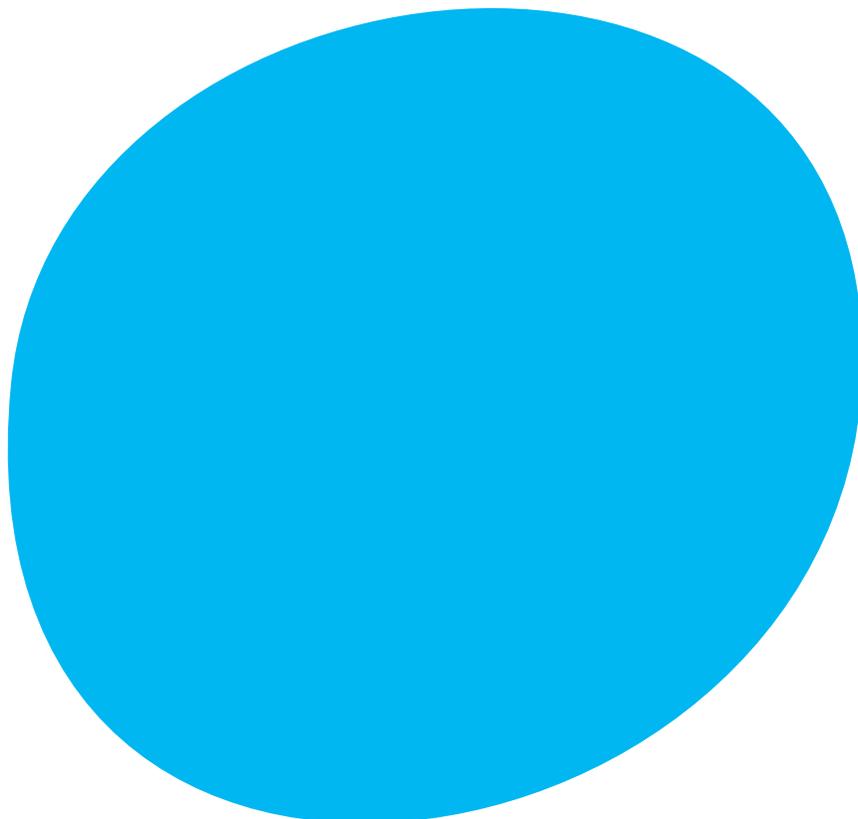
- cours semi collectif de 50 minutes par semaine (modulable en fonction du nombre d'élèves)
- possibilité de suivre le cours 3 ans
- cours ouvert aux pianistes et aux non pianistes
- à la fin de l'année: audition-test
- écolage: CHF 885.-

prérequis

- être âgé de 12 ans révolus au 31 juillet
- avoir suivi le premier cycle de formation instrumentale de piano jusqu'en fin de palier II.1
- disposer de bases de solfège solides (niveau rythmique - solfège avancé)

centre d'enseignement/professeur

- Terrassière: Laurent Sourisse



ensemble instrumental et improvisation

Improviser avec son instrument, en groupe, en suivant différentes règles de jeu. Jouer en solo dans un ensemble. Ecouter et accompagner les autres membres de l'ensemble. Recourir à différents styles de musique de manière vivante et interactive.

renseignements pratiques

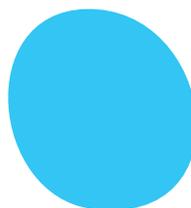
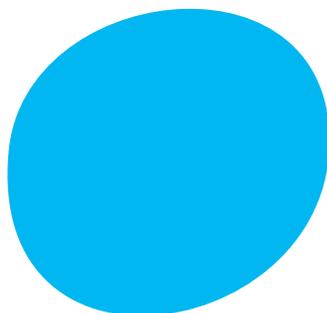
- cours collectif de 50 minutes par semaine (modulable en fonction du nombre d'élèves)
- possibilité de suivre le cours 5 ans
- à la fin de l'année : audition-test
- écolage : CHF 885.-

prérequis

- en principe être âgé de 12 ans au 31 juillet
- avoir suivi le premier cycle de formation instrumentale jusqu'en fin de palier II.1

centre d'enseignement/professeur

- Terrassière : Jean-Marc Aeschimann



musique improvisée et cinéma

Créer en groupe, à l'aide de son instrument, une musique de film originale et contemporaine. Faire vivre l'instantané et l'éphémère à partir de supports nombreux et variés. Présenter le résultat de ses productions.

le cours

- s'étend sur deux années scolaires

renseignements pratiques

- cours collectif de 50 minutes par semaine (modulable en fonction du nombre d'élèves)
- cours donné le mardi et le jeudi après-midi
- possibilité de suivre le cours durant plusieurs années
- à la fin de l'année : audition-test
- écolage : CHF 885.-

prérequis

- justifier de 2 années de pratique musicale

centre d'enseignement/professeure

- Terrassière : Dominique Rey

chanter en s'accompagnant au piano

Chanter en s'accompagnant au piano, tantôt à partir de ses propres souhaits, tantôt à partir des propositions du professeur (répertoire de la chanson française). Adapter un poème ou un texte en chanson. Créer ses propres arrangements en fonction de différents styles. Travailler le jeu et l'interprétation, notamment en vue de présentations publiques. Improviser sur le vif.

renseignements pratiques

- cours collectif de 50 minutes par semaine (modulable en fonction du nombre d'élèves)
- possibilité de suivre le cours 5 ans
- à la fin de l'année: audition-test
- écolage: CHF 885.-

prérequis

- avoir suivi le cycle de formation instrumentale de piano jusqu'en fin de palier II. 1
- être âgé de 12 ans révolus au 31 juillet

centre d'enseignement/professeur

- Terrassière: Pascal Chenu

lecture au piano

Lire une partition avec aisance en recourant à une technique basée sur la coordination entre le regard, la connaissance du clavier, l'écoute et la pulsation intérieure.

renseignements pratiques

- cours collectif de 50 minutes par semaine (modulable en fonction du nombre d'élèves)
- possibilité de suivre le cours 3 ans
- écolage: CHF 590.-

prérequis

- être âgé de 12 ans révolus au 31 juillet
- avoir suivi le premier cycle de formation instrumentale piano jusqu'en fin de palier I. 2

centre d'enseignement/professeur

- Terrassière: François Creux



infos pratiques

lieux d'enseignement ijd

institut jaques-dalcroze

siège : rue de la Terrassière 44, 1207 Genève

Bernex

cours de rythmique - solfège

- école Robert Hainard
chemin de Saule 120, 1233 Bernex

Carouge

cours de rythmique - solfège

- école des Promenades
bd des Promenades 24, 1227 Carouge
- école de la Vigne Rouge
chemin de la Vigne 2, 1227 Carouge
- école des Pervenches
rue de Louis-de-Montfalcon 4, 1227 Carouge

Chêne-Bougeries

cours de rythmique - solfège

- école de la Montagne
chemin Jean-de-la-Montagne 3,
1224 Chêne-Bougeries

Collonge-Bellerive

cours de rythmique - solfège

- école de Collonge
chemin Gros-Clos, 1245 Collonge-Bellerive

Grand-Lancy

cours de rythmique - solfège et cours de piano

- centre musical du Grand-Lancy
avenue des Communes Réunies 63,
1212 Grand-Lancy

Liotard

cours de rythmique - solfège

- école de Liotard
rue Liotard 66, 1203 Genève

Meyrin

cours de rythmique - solfège

- école du Livron,
rue du Livron 2, 1217 Meyrin
- cours de piano
- école enfantine de la Golette
rue de la Golette 2, 1217 Meyrin

Petit-Lancy

cours de rythmique - solfège et cours de piano

- centre musical du Petit-Lancy
rue Louis-Bertrand 5-7, 1213 Petit-Lancy

Plan-les-Ouates

cours de rythmique - solfège

- école du Pré-du-Camp
route des Chevaliers-de-Malte 9,
1228 Plan-les-Ouates
- école du Vélodrome
rue du Vélodrome 60, 1228 Plan-les-Ouates
- cours de piano
- La Julienne, maison des Arts et de la Culture
route de St-Julien 116, 1228 Plan-les-Ouates

Terrassière

cours de rythmique - solfège, cours de piano

- rue de la Terrassière 44, 1207 Genève

Trembley

cours de piano

- écoles de Trembley I et II
rue Pestalozzi 4-6, 1203 Genève

Versoix

cours de rythmique - solfège

- école de Montfleury I
route de Montfleury 60, 1290 Versoix
- cours de piano
- cycle des Colombières
chemin des Colombières 4, 1290 Versoix

Veyrier

cours de rythmique - solfège

- école de Bois-Gourmand
route de Veyrier 208, 1255 Veyrier
- cours de piano
- école de Veyrier-Village
avenue du Grand-Salève 2, 1255 Veyrier

inscriptions 2015 - 2016

lieux et dates

Terrassière

du mercredi 15 avril au samedi 18 avril :
8h30 - 18h30 (non-stop)

Dès le 20 avril, selon l'horaire habituel :
lundi-mardi-jeudi-vendredi : 14h-17h30
mercredi 9h-12h30

**cours d'essai gratuits dans les centres et à
la Terrassière, dès le 23 mars, informations :
www.dalcroze.ch**

Bernex

lundi 4 mai de 16h30 à 18h30
école Robert-Hainard, chemin de Saule 120

Carouge

(pour les écoles de la Vigne Rouge, des
Pervenches et des Promenades)
lundi 20 avril de 16h30 à 18h30
école des Promenades, aula 1^{er} étage
bd des Promenades 24

Chêne-Bougeries

mercredi 22 avril de 10h à 12h
école de la Montagne
chemin Jean-de-la-Montagne 3

Collonge-Bellerive

jeudi 23 avril de 16h30 à 18h30
école de Collonge, 110 route d'Hermance

Grand-Lancy

mercredi 29 avril de 9h30 à 11h30
centre musical du Grand-Lancy,
avenue des Communes Réunies 63

Liotard

lundi 27 avril de 16h30 à 18h30
école de Liotard, rue Liotard 66

Meyrin

(pour les écoles du Livron et de la Golette)
vendredi 24 avril de 16h30 à 18h30
école du Livron, restaurant scolaire
rue du Livron 2

Petit-Lancy

lundi 27 avril de 16h30 à 18h30
centre musical du Petit-Lancy, 2^e étage
rue Louis-Bertrand 5-7

Plan-les-Ouates

(pour les écoles du Pré-du-Camp
et du Vélodrome)
mardi 28 avril de 16h30 à 18h30
école du Pré-du-Camp, hall rez-de-chaussée
route des Chevaliers-de-Malte 9

Versoix

(pour les écoles Montfleury
et des Colombières)
mardi 21 avril de 16h30 à 18h30
école de Montfleury, salle de projection
route de Montfleury 60

Veyrier

(pour les écoles du Bois-Gourmand
et de Veyrier-Village)
lundi 20 avril de 16h30 à 18h30
école de Bois-Gourmand, restaurant scolaire
route de Veyrier 208

modalités d'inscription

par internet

Le formulaire d'inscription est disponible en tout temps sur www.dalcroze.ch

au centre de la Terrassière

dès le mercredi 15 avril 2015, voir horaires p.49

dans les centres

voir lieux, dates, horaires p.49

conditions d'inscription

Respecter l'âge minimum d'entrée tel que précisé dans les descriptifs de cours (âge révolu au 31 juillet de l'année en cours). Les inscriptions sont acceptées sur la base de dossiers complets, en fonction de leur ordre d'arrivée et dans la mesure des places disponibles. Une confirmation d'inscription est délivrée dans les meilleurs délais.

inscriptions en attente

Dans le courant du mois de mars, un courrier est adressé aux parents des élèves figurant encore sur une liste d'attente, afin de leur permettre de renouveler leur demande d'inscription pour l'année scolaire à venir. Ces demandes d'inscription renouvelées deviennent prioritaires.

poursuite de la formation et réinscriptions

Renouvellement tacite de l'inscription chaque année, sauf dénonciation par écrit avant le 15 avril de l'année en cours. Une information vous parviendra sur les lieux et horaires des cours de la nouvelle année.

écolages

Des exonérations partielles d'écolage, jusqu'à 90%, peuvent être attribuées en fonction de la situation financière (p. 53).

Sauf erreur ou omission le tarif internet fait foi.

secteur rythmique-solfège-mouvement :

rythmique parents - enfants 530.-
rythmique présolfège I et II 485.-

cours de base

rythmique - solfège I à V 485.-
rythmique - solfège I à V pour
les plus grand(e)s 485.-
rythmique - solfège I et découverte du piano 885.-
rythmique - solfège instrumental 590.-

cours complémentaires

langage musical / rythmique - solfège
moyen et avancé 590.-
langage musical / rythmique -
solfège intensif 590.-
langage musical / improvisation
moyen et avancé 590.-
atelier créativité - musique - mouvement 590.-
expression danse
enfants et adolescent(e)s 590.-
danse - comédie 590.-
chœur d'enfants - chœur d'adolescent(e)s 315.-
ensemble de flûtes de bambou 590.-
musiques électroniques actuelles 590.-

autres cours

atelier flûtes de bambou 885.-
percussion I, II, III 590.-
initiation au piano par l'improvisation - IPI 815.-
rythmique adultes 635.-
solfège adultes 885.-

secteur instrumental :

forfaits (voir infos page suivante)

forfait A piano cycle d'initiation et 1^{er} cycle 1'745.-
instrument seul 1^{er} cycle 1'745.-
forfait B piano 2^e cycle 1'915.-
instrument seul 2^e cycle 1'915.-
forfait C piano intensif 1^{er} cycle 2'385.-
forfait D piano intensif 2^e cycle 2'555.-
filière préprofessionnelle 2'310.-

cours complémentaires

improvisation au piano 885.-
improvisation instrumentale 885.-
improvisation et harmonie pratique
aux claviers 885.-
harmonie pratique 885.-
ensemble instrumental et improvisation 885.-
musique improvisée et cinéma 885.-
chanter en s'accompagnant au piano 885.-
lecture au piano 590.-

ateliers

autour des musiques
électroniques actuelles 200.-
aïe, aïe, aïe je joue en concert 200.-

nb : au-delà de 25 ans révolus, les tarifs des cours complémentaires du secteur instrumental sont doublés car non subventionnés. Pour les élèves qui souhaitent commencer l'apprentissage d'un instrument au-delà de 25 ans, le CPMDT propose une filière spécifique pour adultes.

informations concernant les forfaits

- les forfaits A et B comprennent le cours d'instrument, le cours de culture musicale (rythmique- solfège) et un cours complémentaire. Au-delà, chaque cours complémentaire choisi en plus est facturé.
- les forfaits C et D comprennent les 2 cours hebdomadaires d'instrument, le cours de culture musicale (rythmique- solfège) et un cours complémentaire. Au-delà, chaque cours complémentaire choisi en plus est facturé.

paiement des écolages

Après inscription dans un ou plusieurs cours, les écolages sont dus pour l'année scolaire entière. Les factures sont délivrées durant le 1^{er} trimestre de l'année scolaire et comprennent l'écolage et les taxes éventuelles de non-contribuables.

Les demandes d'échelonnement du paiement des écolages sont transmises au moment de l'inscription ou de la réinscription (possibilités de paiement en 1 fois, 3 fois ou 6 fois).

Les frais d'achat de matériel (manuels, cahiers, partitions, métallophone) et les photocopies (à usage personnel et privé uniquement) sont à la charge de l'élève.

réduction de famille

Les enfants d'une même famille, inscrits dans les classes de l'une des trois écoles (Institut Jaques-Dalcroze, Conservatoire de Musique de Genève et Conservatoire Populaire de Musique, Danse et Théâtre) peuvent bénéficier des conditions préférentielles suivantes :

- 15% dès 2 enfants mineurs et 5% par enfant mineur supplémentaire (20% pour 3 enfants, 25% pour 4 enfants, etc.).

nb : les élèves inscrits en « option musique » au collège et les élèves de plus de 18 ans révolus au 1^{er} août 2015 ne seront pas pris en considération pour le calcul des réductions de famille.

taxes non contribuables

Une taxe supplémentaire est perçue pour les élèves ou familles non contribuables sur le canton de Genève :

- forfaits : CHF 145.-
- cour individuel : CHF 115.-
- cour collectif : CHF 75.-

nb : maximum par élève chf 150.- et par famille chf 190.-

exonération partielle des taxes d'enseignement artistique

Si le revenu brut de votre groupe familial le permet, vous pouvez demander une exonération partielle, jusqu'à concurrence de 90%, des écolages dus.

Pour plus de détails, consultez le site internet :

<http://www.geneve.ch/bourses/enseignement-artistique/>

Votre demande doit être retournée directement au SBPE, dûment complétée à l'adresse suivante : Service des Bourses et Prêts d'Études, rue Pécolat 1, CP 1603, 1211 Genève 1, T 022 388 73 50

prise en charge des écolages pour les élèves inscrits en option musique

- collèges : élèves ayant choisi la musique en discipline fondamentale (1^{re} et 2^e années) ou en option spécifique (2^e, 3^e et 4^e années)
- écoles de commerce : élèves ayant choisi la musique en discipline fondamentale (1^{re} et 2^e années)
- écoles de culture générale : élèves ayant choisi l'option musique (2^e et 3^e années)

La prise en charge se fait sur la base des listes transmises par les institutions susmentionnées. Le principe et le montant de cette prise en charge sont fixés par le Département de l'instruction publique, de la culture et du sport.

Pour les élèves suivant des cours d'instrument et de formation musicale dans l'une des trois écoles (ijd, CMG, CPMDT), l'écolage est pris en charge en totalité par le collège. Pour les élèves suivant seulement des cours d'instrument dans l'une des trois écoles, le cours instrumental est pris en charge par le collège, les cours complémentaires étant facturés à la famille.

Pour les élèves en filière préprofessionnelle, l'écolage est pris en charge intégralement par le collège.

non remplacement d'un cours de piano

Le remplacement d'un professeur de piano (empêché pour cause de maladie) n'est assuré qu'à partir de la deuxième semaine d'absence. Cette mesure n'intervient qu'une seule fois par année.

engagement, annulation

Renouvellement tacite de l'inscription chaque année, sauf dénonciation par écrit avant le 15 avril de l'année en cours.

L'annulation de l'inscription est possible jusqu'au 30 juin sans frais. Les annulations doivent être signifiées *par écrit* au secrétariat et non auprès des professeurs. Toute annulation intervenant entre le 1^{er} juillet et le 30 septembre inclus entraîne la facturation d'un dédit :

- pour les cours collectifs : CHF 100.-
- pour un forfait ou un cours individuel : CHF 250.-

Toute annulation intervenant au-delà du 30 septembre entraîne la facturation des écolages dans leur totalité.

organisation

conseil de fondation

Christine Sayegh, présidente
Nathalie Leutwyler, vice-présidente
Sarah Betrisey
Bernard Comte
Pierre Debieux
Ralf De Coulon
Denise Gori
Eric Jaques-Dalcroze
Martine Jaques-Dalcroze

Sylvie Morgeneegg
Myriam Nicolazzi
Xavier Pares, représentant du personnel
Daniel Pastore
Nicolas Sordet
Liliane Sottini, représentante du personnel
Gabrielle Von Roten

conseil de direction

Silvia Del Bianco, directrice
Luc Groussat, directeur adjoint
Mira Daniel, doyenne secteur instrumental
Jean-Marc Aeschmann, co-doyen secteur rythmique-solfège-mouvement
Sandrine Gampert, co-doyenne secteur rythmique-solfège-mouvement
Christine Morard, co-doyenne secteur rythmique-solfège-mouvement

022 718 37 73
022 718 37 73
022 718 37 62
022 718 37 65
022 718 37 63
022 718 37 63

responsables de services

Jean-Marc Aeschmann, coordinateur postgrade HEM
Virginie Du Pasquier Vaucher, responsable communication
et coordinatrice manifestations
Françoise Jeanneret, coordinatrice improvisation

022 718 37 65
022 718 37 81
022 718 37 75

personnel administratif et technique

Stéphane Aeberhard, technicien
Marie-Claude Caquelin, aide-bibliothécaire, gestion des costumes
Monique Combey, assistante ressources humaines
Anne Coppex, secrétaire secteur instrumental
Sylvianne Echser, secrétaire secteurs seniors et postgrade
Rachel Gerber, comptable
Soazig Mercier, bibliothécaire
Michèle Papon, secrétaire de direction et HEM
Barbara Schori, réceptionniste
Israel Solis, services généraux et informatique
Marlène Villette, secrétaire secteur rythmique-solfège-mouvement et coordination du secrétariat
Delphine Wuest, assistante communication manifestations 2015

corps enseignant

A

Aeschimann Jean-Marc

022 750 18 80
jean-marc.aeschimann@dalcroze.ch

Aeschimann Véronique

022 750 18 80
veronique.aeschimann@dalcroze.ch

Allaki Nadège

078 839 73 57
nadege.allaki@dalcroze.ch

B

Biedermann Stéphanie

022 794 67 85
stephanie.biedermann@dalcroze.ch

Branchi Cascone Sarah

022 786 15 41
sarah.branchi-cascone@dalcroze.ch

C

Casagrande Anne-Sophie

022 301 28 39
anne-sophie.casagrande@dalcroze.ch

Cerf Gérald

079 436 77 74
gerald.cerf@dalcroze.ch

Chacon Marie-Priscille

022 750 10 72
marie-priscille.chacon@dalcroze.ch

Chenu Catherine

022 347 46 70
catherine.chenu@dalcroze.ch

Chenu Desmeules Dominique

+33 450 51 31 18
dominique.chenu-desmeules@dalcroze.ch

Chenu Pascal

+33 450 51 31 18
pascal.chenu@dalcroze.ch

Chmouliovsky Monireh

022 345 80 95
monireh.chmouliovsky@dalcroze.ch

Creux Aurora

022 774 13 75
aurora.creux@dalcroze.ch

Creux François

022 774 13 75
francois.creux@dalcroze.ch

Curchod Myriam

022 756 29 86
myriam.curchod@dalcroze.ch

D

Daniel Mira

022 718 37 62
mira.daniel@dalcroze.ch

De La Fuente Alicia

078 759 46 65
alicia.delafuente@dalcroze.ch

De Los Angeles Isabel

079 253 28 87
isabel.delosangeles@dalcroze.ch

F

Farres Mariona

076 239 40 62
mariona.farres@dalcroze.ch

Fontanet Bachmann Béatrice

022 349 69 85
beatrice.fontanet@dalcroze.ch

G

Gampert Sandrine

022 784 15 57
sandrine.gampert@dalcroze.ch

Gautheron Ludmilla

ludmilla.gautheron@dalcroze.ch

George Jacqueline

022 781 10 03
jacqueline.george@dalcroze.ch

Guye Christine

022 347 86 22
christine.guye@dalcroze.ch

H

Harmer Margaret

022 300 08 25
margaret.harmer@dalcroze.ch

Hauser Sonia

sonia.hauser@dalcroze.ch

J

Jeanneret Françoise

022 320 19 51
francoise.jeanneret@dalcroze.ch

K

Khalfi Ofir David

079 523 50 00
ofir.khalfi@dalcroze.ch

L

Laurent Dominique

022 340 29 38
dominique.laurent@dalcroze.ch

Longchamp Isabelle

022 345 64 75
isabelle.longchamp@dalcroze.ch

M

Maret Isabel

022 557 43 14
isabel.maret@dalcroze.ch

Morand-Sanchez Valérie

078 723 81 87
valerie.morand-sanchez@dalcroze.ch

Morard Christine

022 320 21 82
christine.morard@dalcroze.ch

N

Nicolet Hélène

076 383 32 53
helene.nicolet@dalcroze.ch

P

Pares Xavier

022 344 12 85
xavier.pares@dalcroze.ch

Picot Jennifer

+33 663 12 93 51
jennifer.picot@dalcroze.ch

Pillonel Patricia

022 755 59 19
patricia.pillonel@dalcroze.ch

Pont Pauline

079 655 82 45
pauline.pont@dalcroze.ch

Pouchet-Fuchsloch Loyse

079 364 85 87
loyse.pouchet@dalcroze.ch

R

Rey Dominique

076 206 03 26
dominique.rey@dalcroze.ch

Rey-Bellet Anne-Claire

022 349 21 31
anne-claire.rey-bellet@dalcroze.ch

Rutschmann-Hill Sylvie

079 486 09 06
sylvie.rutschmann-hill@dalcroze.ch

S

Schnyder Lafosse Agnès

+33 450 38 80 76

agnes.schnyder@dalcroze.ch

Siffert-Renevey Patricia

022 756 42 33

patricia.siffert-renevey@dalcroze.ch

Sobolewska-Ruf Sylwia

022 310 55 07

sylwia.sobolewska@dalcroze.ch

Sottini Liliane

022 736 59 97

liliane.sottini@dalcroze.ch

Sourisse Laurent

+33 450 36 35 60

laurent.sourisse@dalcroze.ch

T

Tashko-Rey Olta

078 652 92 08

olta.tashko@dalcroze.ch

l'ijd c'est aussi

bibliothèque, ouverte à tous les publics

lundi - mardi - jeudi : 9h - 12h30 / 13h30 - 17h et mercredi - vendredi : 9h - 12h30

Soazig Mercier, bibliothécaire : soazig.mercier@dalcroze.ch

collège de l'institut

Le collège de l'Institut Jaques-Dalcroze, composé de plusieurs professeurs diplômés nationaux et internationaux, a pour mission d'accompagner le Conseil de Fondation dans le développement et l'évolution de la méthode et de veiller à la conformité des titres délivrés sur le plan international. Madeleine Duret, présidente : duret@bluewin.ch

association des amis de Jaques-Dalcroze

Ses buts explicites :

- faire connaître la musique, la pensée et la méthode de rythmique d'Emile Jaques-Dalcroze
- participer à la mise en valeur de l'histoire et du patrimoine dalcroziens
- soutenir l'activité de l'institut jaques-dalcroze et de ses affiliés en Suisse et à l'étranger

Ses projets :

- promouvoir les travaux de recherche et les publications
- apporter un soutien à la production de disques et de films
- participer aux recherches ouvrant de nouvelles voies aux rythmiciens
- encourager certains élèves par des bourses et des prix
- offrir un partenariat dans les commémorations à venir

association des amis de J-D

Isabelle Hirt, secrétaire :

hirt.aajd@gmail.com

44, rue de la Terrassière,

1207 Genève, CCP 12-4948.9

fondation Emile Jaques-Dalcroze

La fondation Emile Jaques-Dalcroze a été créée en 2000 à Genève par la famille Jaques-Dalcroze dans le but de promouvoir l'œuvre du compositeur, pédagogue et créateur de la rythmique Emile Jaques-Dalcroze, de conserver et protéger son patrimoine, d'en souligner l'actualité, d'en assurer la promotion culturelle tant au niveau suisse qu'international et de soutenir les actions poursuivant des buts similaires.

Titulaire de la marque Jaques-Dalcroze ou Dalcroze, elle contribue à diverses actions telles que l'édition de CDs ou de films sur les différentes applications de la rythmique. Elle soutient notamment de jeunes rythmiciens à travers l'octroi de bourses et décerne chaque année un Prix d'improvisation dans le cadre de la filière Musique et Mouvement Jaques-Dalcroze (Haute Ecole de Musique de Genève).

fondation Emile Jaques-Dalcroze

Martine Jaques-Dalcroze :
martinejd@bluewin.ch

les écoles genevoises de musique collaborent

3 écoles de musique et un long parcours ensemble

De 1971 à 2010, l'institut Jaques-Dalcroze a fait partie, avec le Conservatoire de Musique de Genève et le Conservatoire Populaire de Musique, Danse et Théâtre de la fédération des écoles genevoises de musique (FEGM). Toutes trois sont des fondations privées, reconnues et subventionnées par la République et Canton de Genève; de ce fait, elles facilitent l'accès du plus grand nombre à une formation musicale de base grâce à une tarification abordable des cours. Durant 40 années de collaboration, ces 3 écoles ont coordonné un grand nombre d'activités communes et ont cherché à harmoniser leurs pratiques pour garantir le libre passage d'une école à l'autre en ce qui concerne notamment:

- la formation musicale fondée sur des programmes et des examens communs
- la formation instrumentale aux exigences identiques
- la répartition des centres d'enseignement dans les quartiers de la ville et les communes du canton

Chaque école a toutefois maintenu sa spécificité et son originalité propres en accord avec sa tradition et sa vocation.

principes directeurs communs aux 3 écoles (ijd, CMG, CPMDT)

Au 1^{er} septembre 2010, ces trois écoles issues de la Fédération des écoles genevoises de musique (FEGM) ont intégré la Confédération des écoles genevoises de musique (CEGM). Les principes directeurs communs aux trois écoles restent néanmoins en vigueur pour l'année scolaire 2015-2016.

admission en classe instrumentale dans les 3 écoles (ijd, CMG, CPMDT)

Les demandes d'admission en classe instrumentale sont reçues durant les périodes d'inscription prévues à cet effet. L'inscription dans un cours instrumental entraîne l'obligation de suivre en parallèle le cours de Formation Musicale jusqu'à son terme.

L'âge minimum d'admission varie selon la discipline choisie et le développement physique de l'enfant. L'admission peut par ailleurs dépendre du nombre de places disponibles.

Les écoles tiennent compte, dans la mesure du possible, des souhaits exprimés quant au lieu d'enseignement et au professeur. En cours de formation, un changement de professeur n'est possible qu'avec l'accord du doyen, de la direction et du professeur concerné.

La mise en place de cursus de formation et de plans d'études communs aux trois écoles autorise le passage, en cours de formation, à la fin d'une année, de l'une à l'autre des trois écoles.

Les élèves ne sont alors pas soumis à un examen pour autant qu'ils attestent de la régularité de leurs études. Cette disposition (passage d'une école à l'autre) n'est toutefois pas accordée aux élèves qui ont épuisé leurs possibilités d'études. Les candidats ayant acquis des connaissances et développé des compétences hors des trois écoles citées peuvent être soumis à des évaluations.

Les renseignements généraux concernant les inscriptions, les écolages et les allocations d'études figurent pp.50-53.

limite d'âge pour l'enseignement instrumental

Au-delà de 25 ans révolus, l'enseignement instrumental est soumis à d'autres modalités. Dans certaines filières (chant, musique ancienne, jazz, contrebasse), les élèves sont autorisés à terminer leur parcours au-delà de 25 ans, à un tarif « adultes ». Pour les autres élèves, ainsi que ceux qui souhaitent commencer l'apprentissage d'un instrument au-delà de 25 ans, le CPMDT propose une filière spécifique pour adultes.

inscriptions

Les candidats dont l'inscription est confirmée, de même que les élèves dont la réinscription est acceptée, ont l'obligation de s'acquitter des taxes d'études prévues pour l'année scolaire. Ceux dont les parents ne sont pas contribuables à Genève sont redevables par ailleurs d'une taxe supplémentaire fixée en commun par les écoles.

Les annulations intervenant entre le 1^{er} juillet et le 30 septembre sont soumises au paiement d'une taxe d'annulation tardive. Dès le 1^{er} octobre, une annulation ne libère pas du paiement des taxes d'études dans leur totalité, à l'exception des cas de force majeure examinés par la Direction concernée. Des réductions d'écolages sont accordées lorsque plusieurs enfants d'une même famille sont inscrits dans les écoles de la Confédération.

Lorsque le revenu d'une famille n'atteint pas un certain montant, l'État de Genève procède au remboursement partiel des écolages. Le formulaire est disponible sur demande auprès du secrétariat.

le plan d'études des 3 écoles

Le plan d'études assure une formation équilibrée qui repose à la fois sur le développement de la sensibilité artistique, le travail instrumental et la culture musicale.

L'initiation musicale ou la rythmique pré-solfège accueille les enfants dès l'âge de quatre ans. Elle les conduit (dès 6-7 ans) à la formation musicale obligatoire et à la formation instrumentale dès que l'âge le permet. Dès lors, et durant toutes ses études, l'élève est invité à suivre un ou plusieurs cours complémentaire-s parallèlement à son cursus instrumental. Les cursus d'instrument sont organisés en cycles (initiation, 1^{er} et 2^e cycles). Les 1^{er} et 2^e cycles sont divisés en paliers, d'une durée limitée, faisant à leur terme l'objet d'une évaluation. Deux évaluations négatives successives entraînent l'exclusion de l'élève sans possibilité d'inscription dans l'une ou l'autre des trois écoles.

Le 1^{er} cycle mène à l'obtention d'une Attestation de formation artistique. Celle-ci est délivrée après la réussite de l'examen instrumental correspondant, pour autant que l'élève ait accompli la Formation Musicale et suivi un cours complémentaire (voir brochure CEGM : « Cours complémentaires »).

Le 2^e cycle conduit au Certificat d'études musicales. Pour obtenir ce titre, l'élève devra obligatoirement avoir suivi trois cours complémentaires dont au moins un de Langage musical.

Un « passeport musique » témoigne du parcours de l'élève et renseigne sur toutes ses activités musicales (y compris les activités extérieures aux 3 écoles).

Une filière préprofessionnelle prépare les élèves qui se destinent à une carrière professionnelle.





calendrier des vacances année scolaire 2015 - 2016

la rentrée des élèves

est fixée au lundi 7 septembre 2015

Jeûne Genevois

jeudi 10 septembre 2015

automne

du lundi 19 octobre au samedi 24 octobre 2015

la rentrée est fixée au lundi 26 octobre 2015

Noël et nouvel-an

du jeudi 24 décembre 2015 au samedi 9 janvier 2016

la rentrée est fixée au lundi 11 janvier 2016

février

du lundi 15 février 2016 au samedi 20 février 2016

la rentrée est fixée au lundi 22 février 2016

Pâques

du jeudi 24 mars 2016 au samedi 2 avril 2016

la rentrée est fixée au lundi 4 avril 2016

fête du travail

dimanche 1^{er} mai 2016

Ascension

jeudi 5 mai 2016

Pentecôte

lundi 16 mai 2016

été

du lundi 20 juin au samedi 10 septembre 2016

la rentrée des élèves est fixée au lundi 12 septembre 2016



CONFÉDÉRATION DES ÉCOLES GÉNEVOISES DE
MUSIQUE, RYTHMIQUE JAKUES-DALCROZE,
DANSE ET THÉÂTRE



le savez-vous ?

l'ijd se compose de 6 départements bien définis et différenciés tant dans leurs applications que dans leurs sources de financement

l'école de musique

Ouverte aux amateurs de 4 à 25 ans

Cours, auditions, concerts, manifestations :
ponctuent l'année académique

*L'École de musique est subventionnée par la
République et Canton de Genève.*

le département seniors

Cours destinés à toute personne, dès 60 ans.

*Le département seniors est autofinancé grâce
à des fonds privés.*

l'enseignement spécialisé

Aide aux apprentissages et soutien à l'intégration de personnes en difficulté ou porteuses de handicap

*L'enseignement spécialisé est autofinancé
grâce à des fonds privés*

les formations postgrades

Modules de formation spécifiques destinés
aux rythmiciciens confirmés

*Les formations postgrades sont autofinancées
grâce à des fonds privés*

le centre international de documentation

Fonds ayant trait à la rythmique, à la musique,
au patrimoine d'Emile Jaques-Dalcroze.

En cours : projet de numérisation des archives,
but : permettre son accès au grand public.

*Le Centre international de documentation est
autofinancé grâce à des fonds privés.*

Le département international

Favorise les échanges entre les rythmiciciens
du monde entier.

*Le département international est autofinancé
grâce à des fonds privés.*

*L'ijd accueille le département musique et
mouvement de la Haute Ecole de Musique
de Genève (HEM).*



**institut
jaques-dalcroze**
rythmique-musique-mouvement

rue de la Terrassière 44, 1207 Genève
tel: + 41 22 718 37 60 - www.dalcroze.ch

L'école de musique de l'institut jaques-dalcroze est
subventionnée par la République et Canton de Genève.